

**Commune de AJACCIO (Corse-du-Sud))**  
**AVIS DE CREATION**  
**DE TITRE DE PROPRIETE**

**Date de L'acte : 7 AOUT 2024**

Suivant acte reçu par Me Pierre-Dominique SUZZONI, Notaire à AJACCIO

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

**A la requête de :**

Madame Marie-Françoise Célidonie **BATTINI**, retraitée, demeurant à DIGNELES-BAINS (04000) 11 rue des Airelles.  
Née à PARIS 1ER ARRONDISSEMENT (75001) le 12 mai 1954.  
Divorcée de Monsieur Jean-François **BATTESTI** suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de AVIGNON (84000) le 27 mai 1987, et non remariée.

Ayant-droit de Madame Alice BATTINI, ci-après nommée,

**Bénéficiaires - Propriétaires :**

Madame Alice Barberine Marie **BATTINI**, en son vivant retraitée, demeurant à AJACCIO (20000) immeuble(s) Giocanti BatA Les Jardins de l'Empereur.  
Née à SAN-LORENZO (20244), le 15 janvier 1925.  
Célibataire.  
Non liée par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.  
Décédée à AJACCIO (20000) (FRANCE), le 18 octobre 2023.

***Pour les avoir possédés depuis plus de TRENTE ANS (30 ans).***

**Désignation des Biens :**

Dans un ensemble immobilier situé à AJACCIO (CORSE-DU-SUD) 20000 Résidence LES JARDINS DE L'EMPEREUR, Lieudits "Pietrina" et "Vitulo" :

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
BV	372	LES JARDINS DE L'EMPEREUR	00 ha 73 a 45 ca
BV	373	LES JARDINS DE L'EMPEREUR	01 ha 22 a 12 ca
BV	374	LES JARDINS DE L'EMPEREUR	00 ha 15 a 97 ca
BV	375	LES JARDINS DE L'EMPEREUR	00 ha 01 a 32 ca
BV	376	LES JARDINS DE L'EMPEREUR	00 ha 92 a 40 ca
BV	377	LES JARDINS DE L'EMPEREUR	00 ha 13 a 88 ca

BV	378	LES JARDINS DE L'EMPEREUR	00 ha 84 a 92 ca
BV	379	LES JARDINS DE L'EMPEREUR	00 ha 02 a 47 ca
BV	380	LES JARDINS DE L'EMPEREUR	01 ha 11 a 86 ca
BV	381	LES JARDINS DE L'EMPEREUR	00 ha 87 a 08 ca

**Le lot de copropriété suivant :**

**Lot numéro mille soixante-douze (1072) :**

Un garage portant le numéro 8

Et les trente et un /cent millièmes (31 /100000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

**Adresse mail de l'étude :** [laure-anne.liaigre.20003@notaires.fr](mailto:laure-anne.liaigre.20003@notaires.fr)

(Où doit être envoyée l'avis de réception)